

**MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN****PROCÈS-VERBAL  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE SUR LE BUDGET DU 21 DECEMBRE 2020**

---

Séance extraordinaire sur le budget de ce conseil, tenue à Notre-Dame-de-Montauban, à 18 heures 30 minutes, le 21<sup>e</sup> jour du mois de décembre deux mille vingt (2020), au Centre municipal de Notre-Dame-de-Montauban, 477 avenues des Loisirs.

À laquelle sont présents les membres du conseil:

Monsieur Serge Deraspe, maire  
Madame Martine Frenette, conseillère  
Madame Marjolaine Morasse, conseillère  
Monsieur Donald Dryburgh, conseiller  
Madame Ginette Bourré, conseillère  
Madame Guylaine Gauthier, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum.

**1 ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ**

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

**2 TRÉSORERIE**

- 2.1 Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2021
- 2.2 Adoption du plan triennal d'immobilisations 2021-2022-2023

**3 Période de questions****4 Levée de l'assemblée****1 ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ****1.1 Ouverture de l'assemblée**

La session est ouverte à dix-huit heures trente minutes (18h30), sous la présidence de monsieur Serge Deraspe, maire. Madame Pascale Bonin, directrice générale adjointe, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

**1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**2020-12-175** Monsieur Deraspe fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Marjolaine Morasse

et résolu que le conseil municipal adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 21 décembre 2020 tel que proposé.

**ADOPTÉE** à l'unanimité des membres présents.

**2 TRÉSORERIE****2.1 Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2021**

**2020-12-176** Madame Bonin fait la lecture des prévisions budgétaires 2021,

Il est proposé par Mme Guylaine Gauthier

Et résolu

Que le conseil municipal adopte les prévisions budgétaires 2021 telles que proposées.

**ADOPTÉE** à l'unanimité des membres présents.

## **2.2 Adoption du plan triennal d'immobilisations 2021-2022-2023**

**2020-12-177** Madame Bonin fait la lecture du plan triennal d'immobilisations 2021-2022-2023,

Il est proposé par Mme Martine Frenette

Et résolu

Que le conseil municipal adopte le plan triennal d'immobilisations 2021-2022-2023 tel que proposé.

**ADOPTÉE** à l'unanimité des membres présents.

## **3 PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **4 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2020-12-178** Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par Mme Martine Frenette

et résolu que la séance soit levée à 18h50.

**ADOPTÉE** à l'unanimité par les membres présents.

---

Monsieur Serge Deraspe  
Maire

---

Madame Pascale Bonin  
Directrice générale adjointe

*" Je, Serge Deraspe, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal" En foi de quoi je signe ce 4 janvier 2021.*